

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Madame Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Éducation sur l'enseignement supérieur,

donne délégation de signature à Madame Paule GERY, Ingénieur d'Études, Responsable de l'Espace Culturel

à l'effet de signer, pour l'Université Toulouse 1 Capitole,

- les certificats administratifs concernant les remboursements justifiés dans le cadre des paiements en ligne.

La présente délégation prend effet au 20 décembre 2018.

Fait à Toulouse, le 20 décembre 2018

La déléguée,



Paule GERY

La Présidente,



Corinne MASCALA